

LE SOUFFLE DU LARGE

BULLETIN D'INFORMATION DE LA PAROISSE DU LITTORAL AGATHOIS

N° 383 Du Lundi 4 novembre au Dimanche 17 novembre 2019

ABONNEMENT

Eglisedagde34@orange.fr

SITE DE LA PAROISSE

www.eglisedagde.jimdo.com

MESSES DU DIMANCHE

32ème Dimanche du tps Ordinaire.

Samedi 9 novembre :

17H00 Notre Dame de l'Agenouillade.

18H30 St Benoît du Cap.

Dimanche 10 novembre :

8H30 Notre Dame de l'Agenouillade

9H30 St Benoît du Cap d'Agde.

9H45 Marseillan.

11H00 Cathédrale

11H15 Vias.

33ème Dimanche du tps Ordinaire :

Samedi 16 novembre :

17H00 Notre Dame de l'Agenouillade.

18H30 St Benoît du Cap.

Dimanche 17 novembre :

8H30 Notre Dame de l'Agenouillade

9H00 St André d'Agde.

9H30 St Benoît du Cap d'Agde.

9H45 Marseillan.

11H00 Cathédrale d'Agde.

11H15 Vias.

MESSES EN SEMAINE

Mardi 5 Nov. : St Guiraud de Béziers.

17H30 Cathédrale d'Agde.

Mercredi 6 Nov. : Bx Urbain V.

9H30 Cathédrale d'Agde.

Jedi 7 Nov. : St Etienne d'Agde.

9H30 St Sever d'Agde.

Vendredi 8 Nov. : St Thibery et les

martyrs d'Agde.

17H30 Cathédrale d'Agde suivie de

l'Adoration du Saint Sacrement.

Lundi 11 Nov. : Messe du Souvenir

9H30 Cathédrale d'Agde.

Mardi 12 Nov.

17H30 Cathédrale d'Agde.

Mercredi 13 Nov.:

9H30 Cathédrale d'Agde.

Jedi 14 Nov. :

9H30 St Sever d'Agde.

Vendredi 15 Nov. : St Albert le Grand.

17H30 Cathédrale d'Agde suivie de

l'Adoration du Saint Sacrement.

**Tous les jours messe à
Notre Dame de l'Agenouillade à 8H30**

Au Vatican, les religions monothéistes signent une déclaration sur la fin de vie

Proposé au Pape François par le rabbin Avraham Steinberg, coprésident du Conseil national israélien pour la bioéthique, ce texte a ensuite été validé par l'Académie pontificale pour la Vie qui a réuni un groupe de leaders juifs, chrétiens et musulmans. Ce texte intitulé «*déclaration des religions monothésites abrahamiques sur les problématiques de la fin de vie*» a été signé lundi 28 octobre à la Casina Pie IV, dans les jardins du Vatican, siège de l'Académie pontificale des Sciences. Parmi les signataires figurent Mgr Paglia, président de l'Académie pontificale pour la Vie, le rabbin Steinberg, Kyai Marsudi Syuhud, chef de la plus importante organisation d'oulémas d'Indonésie, ou encore un représentant du patriarcat de Moscou.

«*Les problématiques morales, religieuses, sociales et juridiques du traitement du patient en phase terminale sont parmi les sujets les plus complexes et les plus débattus dans le domaine de la médecine moderne*», peut-on lire en préambule du document. Les thématiques liées à la fin de vie ne sont pas des problématiques simples à aborder en raison des nombreux progrès scientifiques et technologiques de ces dernières années, des changements dans les rapports entre le médecin et le patient, et plus globalement des changements culturels en particulier dans les sociétés occidentales, souligne encore le préambule.

Ce texte a pour ambition de mieux présenter la vision des religions monothésites sur ces questions délicates de la fin de vie, mais aussi d'améliorer la capacité des agents de santé à mieux comprendre, respecter, guider, aider et reconforter le croyant et sa famille dans l'exercice de leurs fonctions. «*Respecter les valeurs religieuses ou culturelles du patient n'est qu'un problème religieux, souligne encore ce document, mais c'est une exigence éthique pour les personnels soignant qui accueillent des patients de confessions religieuses différentes.*»

L'assistance à ceux qui sont sur le point de mourir, lorsqu'il n'y a plus de traitement possible, est, d'une part, une manière de prendre soin du don divin de la vie, et d'autre part, un signe de responsabilité humaine et éthique, à l'égard de la personne qui souffre, souligne cette déclaration.

Cette déclaration rappelle aussi clairement l'opposition des grandes religions monothésites à l'euthanasie, et à toute forme d'aide au suicide. L'euthanasie «*est un acte direct, délibéré et intentionnel de prendre la vie et l'assistance médicale au suicide, qui est un suicide direct, délibéré et intentionnel sont des actes totalement contraires à la valeur de la vie humaine*», lit-on dans ce texte. Par conséquent, ces actes «*répréhensibles tant du point de vue moral que religieux devraient être interdites sans exception.*»

Le texte évoque également l'importance de développer les soins palliatifs pour mieux accompagner les malades en fin de vie, et rappelle l'engagement des grandes religions monothésites à sensibiliser le grand public à ces soins. Le document signé a ensuite été présenté au Pape François lors d'une audience privée.

Voici les grands points de cette déclaration:

- L'euthanasie et le suicide assisté sont moralement et intrinsèquement mauvais et devrait être interdite sans exception. Toute pression et l'action sur les patients pour les persuader de mettre fin à leur vie est catégoriquement rejetée.

- Aucun personnel de santé ne devrait être forcé ou contraint à le faire, d'être associé, directement ou indirectement, au décès délibéré, d'un patient par suicide assisté ou par toute forme de suicide assisté. Au fil des ans, il a été accueilli favorablement le fait que le l'objection de conscience à ces actes contraires à la loi devrait être respectée. Ceci reste valable même si de tels actes ont été déclarées légaux dans certains lieux. L'objection de conscience devrait être universellement respectée.

- Nous encourageons et soutenons une présence qualifiée et professionnelle des soins palliatif partout et pour tous. Même quand la mort est un poids difficile à

supporter, nous nous engageons moralement et religieusement à ne pas nous laisser abattre ainsi qu'à assurer réconfort, soulagement de la douleur, proximité, assistance spirituelle à la personne et sa famille.

- Nous appuyons les lois et les politiques publiques qui protègent le droit et la dignité de la personne en phase terminale, pour éviter l'euthanasie et promouvoir les soins palliatifs.

- D'un point de vue social, nous devons nous engager pour que le désir des patients de ne pas être un fardeau ne leur inspirent pas le sentiment d'être inutiles et que leur vie mérite d'être vécue dans la dignité, d'être soignée jusqu'à son terme naturel.

- Tous les professionnels de la santé devraient être tenus de créer les conditions nécessaires pour qu'une assistance religieuse soit garantie à toute personne qui en fait la demande.

- Nous nous engageons à utiliser les connaissances et la recherche pour définir des politiques qui favorisent les soins et le bien-être sociaux, émotionnels, physiques et spirituels, fournir un maximum d'informations et de soins aux personnes confrontées à des maladies graves et à la mort.

- Nous nous engageons à impliquer nos communautés sur les questions bioéthiques, en lien avec la phase terminale afin d'offrir une compagnie compatissante à ceux qui souffrent et meurent.

- Nous nous engageons à sensibiliser le public aux soins palliatifs à travers une formation appropriée en développant des ressources liées aux traitements pour la souffrance et la mort.

- Nous nous engageons à apporter un soulagement à la famille et aux proches des patients qui sont sur le point de mourir.

- Nous appelons les politiciens et les professionnels de la santé à se familiariser avec le vaste enseignement des religions abrahamiques pour fournir de meilleurs soins pour les patients mourants et leurs familles, en fonction de leurs traditions religieuses respectives.

- Nous sommes déterminés à impliquer sur ces questions les autres religions et toutes les personnes de bonne volonté dans le monde.

Aumônerie Catholique des Jeunes

Rencontre des 6èmes/5èmes
et des 4èmes/3èmes

**vendredi 8 nov. de 19h à 21h30
à la Maison Paroissiale d'Agde**
(NB repas partagé: chacun amène un plat salé ou sucré à partager).

Sortie Ciné: Film "Hors normes"-
**RDV samedi 2 nov. à 18h10 devant
le cinéma**

**Le Travelling d'Agde
(séance à 18h15).**

Repas partagé à l'issue de la projection à la Maison Paroissiale (pour ceux qui le souhaitent).
Les parents sont les bienvenus.

S'inscrire auprès de Nathalie
au 04 67 98 81 63.



Messe le vendredi 7 Novembre,
à 17h30 à la Cathédrale
en l'honneur de PADRE PIO



VENTE AU PROFIT DE LA
FONDATION JÉRÔME LEJEUNE

Atelier des Mamans, Bâtiment du Triomphe, Pont de Saint-Lazare
(Vieux) La Cabane de France (côté en bois), l'Église (côté de
l'église), école (côté de la gare), école de la
et brocante.

28 - 29 NOVEMBRE 2019
DE 9H00-18H00
SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019
DE 9H00-12H00

31 avenue
Saint Lazare
34 000 MONTPELLIER

MAISON DIOCESAINE
VILLA MAGUELONE



FONDATION
Jérôme Lejeune
cherche: soigner, défendre

Fondation Jérôme Lejeune - www.fondationlejeune.org - 37 rue des Volontaires 75752 Paris Cedex 15
TEL : 01 44 49 73 39 / fondation@lejeune.fr @fondlejeune

Jérôme Lejeune, médecin et professeur de génétique, mort en 1994, a découvert la Trisomie 21, a été premier président de l'Académie Pontificale pour la vie créée par le Pape Saint Jean- Paul II. Son procès en béatification a été ouvert en 2007 et se poursuit à Rome depuis 2012 .

La Fondation Jérôme Lejeune continue son oeuvre en finançant des programmes de recherche sur les maladies génétiques de l'intelligence dans le respect de la vie. La Fondation a créé une consultation pluri-disciplinaire unique en Europe où les familles trouvent écoute et soins.

Elle vit uniquement de dons privés et a besoin de notre aide.

Une vente au profit de la Fondation aura lieu le

jeudi 28 , le vendredi 29 Nov.
de 9 h à 18 h

et le samedi 30 de 9 h à 12 h

à la villa Maguelone, 31 avenue Saint Lazare à Montpellier.

Un groupe de mamans travaille toute l'année dans le but de cette vente .

Agde : 04 67 94 12 79 - Grau d'Agde : 04 67 94 14 33 - Cap d'Agde : 04 67 26 73 51
Chapelle de Baldy : 04 67 76 68 16 - Marseillan : 07 86 88 05 70 - Vias : 04 67 21 66 54